

Dossier de presse



Comident

Au cœur de la santé dentaire

**LE COMIDENT S'ENGAGE
POUR UNE MEILLEURE
SANTÉ BUCCO-DENTAIRE**

Décembre 2025



Sommaire

4

Édito

5

Qui sommes-nous ?

6

**La filière bucco-dentaire :
défis et perspectives**

8

**Les engagements du COMIDENT
au service de la santé bucco-dentaire**

9

**Les grands enseignements de l'étude
sur le coût des maladies parodontales
du COMIDENT et de l'Association
Dentaire Française**

10

**Les 6 mesures en faveur
de la santé bucco-dentaire**

Édito

Souvent reléguée au second plan dans les politiques de santé publique, la santé bucco-dentaire joue pourtant un rôle central dans notre santé globale. Elle influence non seulement notre bien-être physique, mais aussi notre quotidien et nos interactions sociales. Lors de la première conférence mondiale sur le sujet, organisée par l'Organisation Mondiale de la Santé en novembre 2024, il a été souligné que seule une approche volontariste et un pilotage stratégique par les pouvoirs publics peuvent garantir une politique efficace et durable en matière de santé bucco-dentaire.

Assurer un accès universel aux soins bucco-dentaires est essentiel pour la santé. Trop de territoires souffrent encore de déserts médicaux, trop de patients sont privés de la prévention et du suivi nécessaires pour éviter les pathologies graves. La prévention doit redevenir un principe fondamental de notre politique de santé : l'éducation à l'hygiène bucco-dentaire, le dépistage régulier et l'accompagnement des populations les plus vulnérables sont des investissements irremplaçables pour la santé collective.

La régulation de notre secteur constitue un véritable levier stratégique pour protéger les patients, soutenir l'excellence de nos pratiques et encourager l'innovation. À travers l'intelligence artificielle, la dentisterie numérique et les nouvelles technologies médicales transforment en profondeur la manière dont nous prévenons, diagnostiquons et traitons les pathologies. Elles portent en elles la promesse d'une médecine plus précise, efficace et accessible à tous. Mais cette promesse ne pourra se réaliser que si la politique publique se fait le garant d'un accès équitable à ces avancées, sans fracture ni retard.

Les choix qui seront faits aujourd'hui en matière d'accès aux soins, de prévention, de régulation et de soutien à l'innovation détermineront la vitalité de notre système de santé et la compétitivité de notre industrie pour les décennies à venir. Il est temps de concevoir des politiques audacieuses, de dépasser les intérêts sectoriels pour construire un avenir où la santé bucco-dentaire est un droit garanti, où la prévention, l'accès aux soins et l'innovation sont au centre de nos pratiques, et où la France se place parmi les nations les plus avancées et responsables en matière de santé.



Olivier Lafarge

Président du COMIDENT

Qui sommes-nous ?

Le COMIDENT est l'organisation professionnelle de référence agissant en faveur des fabricants et distributeurs de matériels, produits et services bucco-dentaires. La filière rassemble plus de 600 entreprises et employant plus de 6 000 personnes.

Grâce à leurs innovations et à la qualité de leurs produits, les entreprises du COMIDENT contribuent directement à l'amélioration du système de santé. Elles combinent une connaissance approfondie des besoins des patients avec la compréhension des contraintes de leurs clients professionnels, et elles jouent un rôle de coordination essentiel entre les nombreux acteurs de la filière, incluant enseignants, praticiens, prothésistes et patients.

Par leur expertise technologique, leur investissement en recherche et développement et leurs programmes de formation et d'accompagnement, les entreprises du COMIDENT participent à l'élévation de la qualité des soins et à l'optimisation des pratiques professionnelles. Ainsi, elles constituent un maillon indispensable pour un secteur bucco-dentaire innovant, performant et orienté vers l'intérêt des patients.



**Pour découvrir
le COMIDENT :**



comident.fr

**Pour découvrir son offre
de services, COMIDENT
Services Adhérents**



comident.fr/offre-de-services/

La filière bucco-dentaire : défis et perspectives

Le secteur bucco-dentaire français se situe à la convergence de défis économiques, technologiques et sanitaires majeurs.

La filière doit faire face à une réglementation européenne exigeante, notamment le Règlement européen des dispositifs médicaux qui vise à renforcer la sécurité, la qualité et la transparence. Bien que ces mesures soient indispensables pour protéger les patients, elles entraînent une hausse significative des coûts opérationnels, particulièrement pour les petites entreprises, et peuvent ralentir l'innovation.

Le marché est également confronté à la concurrence des produits importés à bas coût, souvent exonérés de taxes, qui met en difficultés certaines filières. La multiplication des canaux de distribution, y compris en ligne, favorise la circulation de produits non conformes, fragilisant la filière. De plus, de nouveaux acteurs présentent des traitements dentaires comme de simples produits de consommation, compromettant la sécurité et la qualité des soins.

Le secteur est naturellement porté vers l'innovation, en raison des conditions techniques complexes imposées par les traitements dentaires. La révolution numérique a accéléré ce mouvement : prises d'empreinte optiques, radiographie 3D, modélisation virtuelle et impression 3D sur mesure. L'intelligence artificielle, en accumulant et analysant les données, améliore la précision des diagnostics, optimise le parcours patient et rationalise la gestion des rendez-vous.

Ces innovations transforment profondément le métier de chirurgien-dentiste et l'organisation des cabinets avec l'appui des assistants dentaires. Les entreprises du COMIDENT accompagnent ces professionnels de santé tout au long de leur carrière, en fournissant formation, assistance technique et financement, permettant aux praticiens d'atteindre un haut niveau d'excellence.



Les entreprises du COMIDENT accompagnent ces professionnels de santé tout au long de leur carrière

Les technologies développées par les industriels améliorent le confort et l'efficacité du travail des professionnels, la sécurité et la qualité des soins pour les patients et génèrent des économies pour le système de santé grâce à la prévention et à la détection précoce des pathologies. La dentisterie minimale invasive, rendue possible par ces innovations, préserve les structures dentaires et limite le recours à des traitements lourds et coûteux.

Ces dispositifs ont également des applications au-delà des maladies bucco-dentaires, comme dans le traitement de l'apnée du sommeil, démontrant la transversalité de l'innovation et son rôle dans la santé globale.

Les entreprises réunies au sein du COMIDENT accompagnent les praticiens dans l'adaptation aux nouveaux modes d'exercice, à la gestion et à l'organisation de leur cabinet, et à l'intégration des nouvelles offres de soins dans le cadre du 100 % Santé (« reste à charge 0 », offres maîtrisées ou libres). Elles participent également à la formation sur la délégation de tâches et à la prise en compte des exigences environnementales et sociétales.

En soutenant l'innovation, la formation et la prévention, l'industrie dentaire contribue à la compétitivité de la filière, à la qualité des soins et à l'amélioration de la santé publique.



Les engagements du COMIDENT au service de la santé bucco-dentaire

Le COMIDENT joue un rôle essentiel dans la représentation des industriels du dentaire auprès des décideurs publics. Son action vise à éclairer le débat avec une expertise de terrain, une connaissance fine des réalités industrielles et une vision stratégique de l'avenir du secteur bucco-dentaire.



Pour un accès renforcé aux soins

Le COMIDENT promeut une approche centrée sur la prévention, l'innovation et la réduction des inégalités territoriales d'accès aux soins. Il défend une vision où l'industrie contribue activement à améliorer l'accessibilité, la qualité et la sécurité des soins.



Pour une régulation adaptée et cohérente

Le COMIDENT appelle à une régulation responsable, protectrice pour les patients mais également compatible avec les capacités d'innovation des entreprises. Il alerte régulièrement les pouvoirs publics sur les enjeux réglementaires qui ont un impact direct sur l'activité des entreprises et plaide pour une plus grande harmonisation des normes européennes.



Pour une structuration de la filière

Le COMIDENT met en avant la nécessité de soutenir la compétitivité des entreprises européennes du secteur, de fluidifier les circuits d'évaluation, de renforcer les capacités d'innovation et de consolider les partenariats avec les acteurs de santé.



Pour une dynamique de partenariat avec les professionnels

Convaincu de la complémentarité entre industriels et professionnels de santé, le COMIDENT s'investit dans le dialogue avec les représentants des professionnels de la santé bucco-dentaire pour promouvoir une filière forte et orientée vers l'accès aux soins et la prévention.

Les grands enseignements de l'étude sur le coût des maladies parodontales du COMIDENT et de l'Association Dentaire Française

Une étude menée conjointement par le COMIDENT et l'Association Dentaire Française (ADF) en association avec le cabinet Asterès, met en lumière l'impact des maladies parodontales sur la santé publique et l'économie.

Depuis plus de vingt ans, les travaux scientifiques convergent : la santé bucco-dentaire est étroitement liée à de nombreuses maladies chroniques. Ce lien, longtemps sous-estimé, est aujourd'hui solidement documenté par des études cliniques qui montrent l'influence des maladies parodontales sur l'état général de santé. En France, **plus de 19 millions de personnes seraient touchées par une maladie parodontale**. Gingivites et parodontites représentent ainsi l'un des problèmes de santé les plus répandus, mais aussi les moins reconnus dans les politiques publiques.

En 2016, des travaux cliniques interrogeaient déjà la corrélation entre maladies parodontales **et 57 maladies systémiques**. Les recherches **menées entre 2020 et 2022** ont permis de préciser ces liens : l'incidence possible des maladies parodontales est confirmée sur **sept pathologies** (diabète, maladies rénales chroniques, polyarthrite rhumatoïde, maladies cardiovasculaires, cancers colorectaux, de la prostate et de du pancréas).

Cette situation a un coût sanitaire mais aussi économique. Le surcoût associé aux maladies parodontales pour l'Assurance Maladie est désormais estimé à **807 millions d'euros par an**. Ce montant résulte principalement de la prise en charge des pathologies chroniques aggravées ou favorisées par l'inflammation parodontale.

Face à ces données, un constat s'impose : **la santé bucco-dentaire ne doit plus être le parent pauvre des politiques de santé**. La prévention, le dépistage et la prise en charge précoce des maladies parodontales doivent être intégrés à une **stratégie globale de santé publique**, cohérente et coordonnée.

Mieux traiter les maladies parodontales, c'est non seulement améliorer la qualité de vie de millions de Français, mais aussi réduire durablement la charge pour le système de soins. C'est l'un des enjeux majeurs de santé des prochaines années : adopter une vision large, intégrer la santé bucco-dentaire dans les politiques nationales, et mobiliser l'ensemble des acteurs pour une approche réellement intégrée de la santé générale.



La santé bucco-dentaire ne doit plus être le parent pauvre des politiques de santé



Pour retrouver l'étude complète :

adf.asso.fr/articles/comment-economiser-807-millions-d-euros-par-an-en-sante/

Les 6 mesures en faveur de la santé bucco-dentaire

1

Renforcer les contrôles sur l'ensemble des produits de santé vendus en France, avec un focus particulier sur les plateformes hors-UE



2

Déployer un dispositif de certification pour distribuer des produits de santé bucco-dentaire



3

S'assurer d'une transparence systématique auprès des patients sur la provenance des produits mis en bouche



4

Responsabiliser les chirurgiens-dentistes et sanctionner lorsque les règles relatives à l'approvisionnement et la sécurité des soins ne sont pas respectées



5

Instaurer des taxes aux frontières sur les prothèses produites hors-UE



6

Rembourser par l'Assurance Maladie uniquement les prothèses fabriquées en Europe







Comident

Au cœur de la santé dentaire

David Castillo
Délégué général du COMIDENT
david.castillo@comident.fr
01 48 74 11 08

www.comident.fr



Retrouvez-nous @lecomident